



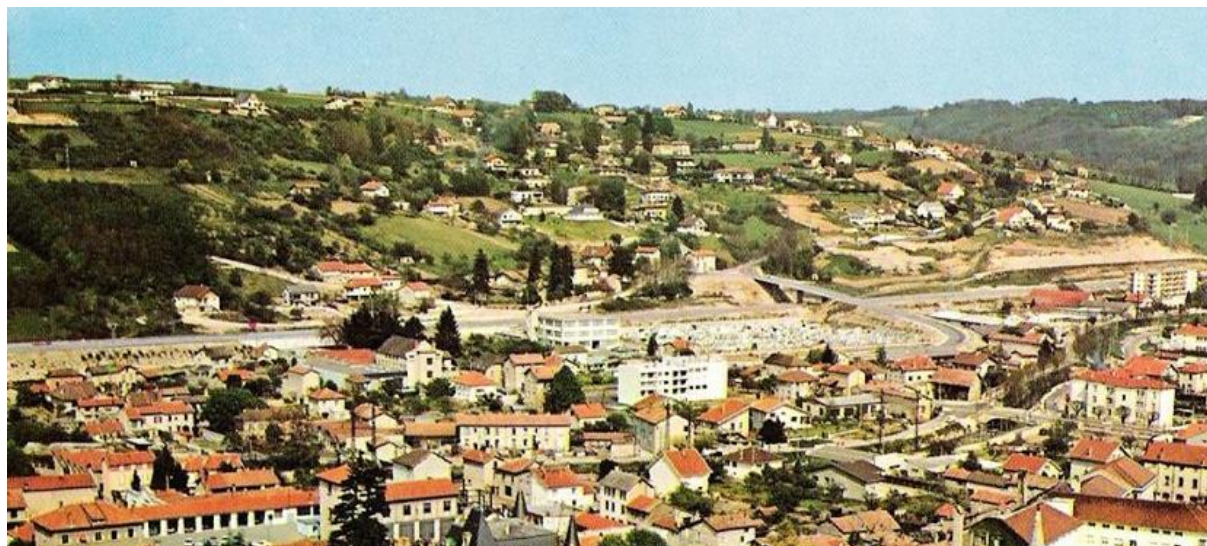
D'après les souvenirs de Josette Giraud et Guy Sanlias

1966

Le projet d'autoroute Lyon-Chambéry retient le tracé par Bourgoin et Jallieu, abandonnant le tracé par Saint-Savin. La rue de la Rivoire et la D143C sont coupées à la hauteur du cimetière et l'usine Roset. Un passage en tunnel est prévu sous l'autoroute et la Bourbe avec un débouché près de la mairie de Jallieu.

Le tracé est long et dangereux pour les enfants. Une association est alors créée pour la défense des habitants du Coteau nord avec pour objectif de rechercher une alternative à ce projet de tunnel.

Le bureau d'étude de l'AREA invoque l'impossibilité de construire un pont en pente au-dessus de l'autoroute. Les maintes relances auprès du bureau d'études finissent néanmoins par aboutir. Le pont est enfin construit et nous sert quotidiennement !



De nombreuses nuisances persistent malgré tout : rue de la Rivoire en cul de sac, nuisances sonores, transport de produits dangereux...etc. Pourtant, l'essoufflement des uns et des autres et le sentiment d'être allé au bout de la démarche conduisent à la dissolution de l'Association.

1978

Un projet de la Municipalité et de la Ville Nouvelle mobilise à nouveau les habitants du Coteau. Il s'agit d'un boulevard à flanc de Coteau entre La Bâtie et Rosières. L'Association de défense des habitants des quartiers concernés est alors créée (publication au JO du 04 juillet 1978 – Président : **Maurice Faurobert**).

Le projet de boulevard est abandonné... mais pas l'Association !

1988

L'AREA décide de passer l'autoroute à deux fois trois voies entre la barrière de péage et le carrefour de Coiranne, avec de nouvelles nuisances (notamment le bruit), dues à l'augmentation du trafic et la vitesse des véhicules.

Le Président de l'époque, **Antoine Emery**, décide alors de mobiliser des forces en se groupant avec d'autres Associations existantes ou créées pour la circonstance. : Saugey, rue Pasteur, quais de la Bourbe, Pré-Bénit, Boussieu.

Le Maire, Edmond Roy, accompagné du responsable des Services Techniques de la ville et d'un délégué de l'Association, est reçu par un Chef de bureau du Ministère. L'interlocuteur n'étant manifestement pas celui attendu, la fin de l'entrevue est plutôt orageuse... !

L'étude du dispositif anti-bruit est réalisée par un laboratoire Grenoblois. L'Association est largement mise à contribution avec visite du site, examen de la maquette utilisée pour les mesures et l'exploitation des niveaux sonores. Quelques améliorations sont ainsi obtenues, notamment la structure, la hauteur et la longueur du mur anti-bruit.

Des insuffisances persistent néanmoins à l'Ouest et à l'Est du Coteau. L'enquête publique étant basée sur des mesures de niveau sonore dû à la circulation des véhicules du moment, elle ne tient pas compte de l'augmentation prévisible du trafic...

Plusieurs maison ne bénéficiant pas de la protection collective sont alors traitées individuellement (butte, murs, insonorisation des fenêtres). Des zones n'ont pas été traitées, notamment les constructions postérieures à la naissance de l'autoroute (après 1966).

Une amélioration appréciable est obtenue par un nouveau revêtement de la chaussée (gain d'environ 50% en pression sonore !).

1999

Les habitants du Coteau sont à nouveau préoccupés par deux projets :

- La construction de voies ferrées pour le TGV et le ferroutage,
- Le tracé de l'autoroute venant d'Ambérieux et devant rejoindre l'A43 soit à l'Isle d'Abeau (augmentation du trafic dans la traversée de Bourgoin-Jallieu), soit à Coiranne.

L'Association est renommée et devient « l'Union des Quartiers du Coteaux ». Les statuts sont modifiés (JO du 09 octobre 1999).

La ligne TGV entre St Marcel Bel Accueil et St Savin aurait peu d'impact sur notre Coteau. Par contre, la ligne ferroutage, après une emprise commune au TGV, passerait en tunnel sous le Coteau avec une sortie Sud, au pied du chemin du Chanoine Angelvin.

Un autre tracé respectant les contraintes du ferroutage, soutenu par un Conseiller Régional berjallien, est proposé par l'Association au bureau d'études des Voies Ferrées de France.

Pour des motifs économiques, ces différents projets sont figés. L'Association se doit néanmoins de rester vigilante au cas...

Parallèlement l'Association intervient régulièrement auprès des élus sur différents dossiers et organise annuellement jusqu'en 2010 une journée de convivialité : randonnée pédestre suivie d'un apéritif et repas champêtre sur les bords de la Bourbe.

A partir de 2010, l'Association est mise en sommeil du fait notamment des contraintes professionnelles de son Président (**Fabien Régudy** qui avait succédé à **Antoine Emery**). Elle est maintenue juridiquement et officiellement représentée en Conseil de Quartier, ce qui permet de faire avancer quelques dossiers tel que la réfection de la rue du Belvédère et la réalisation d'un premier tiers de travaux.

2014

Redémarrage de l'Association qui a été réactivée en fin d'année

Assemblée générale du 17 octobre 2014,

Nouveau bureau présidé par **Jean KARCHER**

Les statuts de l'Association ont été réactualisés (12 novembre 2014).

2015

Assemblée générale du 09 octobre 2015

Modification des membres du bureau,

Bureau actuel :

- Président **Jean KARCHER**
- Secrétaire **Bruno BARBE**
- Trésorier **Yves MOULET**
- Trésorier Adjoint **Guy SANLIAS**
- Membre **Josette GIRAUD**

Nouvelle adresse postale du siège :

UNION DES QUARTIERS DU COTEAU

5 bis rue de BELLEVUE

38300 BOURGOIN-JALLIEU